

1 Peintre, — 26 semaines à \$18.00 . . . . .	\$428
Huile pour les chemins (représentant le viement du même montant sur le crédit voté pour bancs et abris) . . . . .	250
Fondations en béton pour la serre et réparations générales . . . . .	750
30 nouveaux bancs pour les parcs . . . . .	250
1 balayeuse pour les chemins . . . . .	225
1 tondeuse mécanique . . . . .	140
1 tondeuse mécanique . . . . .	55

29.—(20444) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, déclarant que par suite d'une erreur cléricale, dans la désignation des rues à paver, dans la division Est, le nom de la rue Iberville a été remplacé par la rue Fullum.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil à l'effet de corriger ladite erreur.

30.—Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que M. J. O. Venne, actuellement Inspecteur des Travaux, attaché au Bureau de l'Ingénieur en Chef, au salaire de \$1,100 par année, soit transféré au Département de l'Inspection des Bâtisses (Service d'Architecture), au poste de Surveillant des Travaux, au salaire annuel de \$1,200 et ce, à compter du 2 mai courant.

Que les deux Surveillants temporaires soient transférés au département ci-dessus mentionné.

Que l'Architecte et le Surintendant des Bâtisses, par le Service de l'Architecture, soient autorisés à voir à la surveillance des édifices municipaux, en construction, d'après les plans et devis d'architectes du dehors.

31.—Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que la résolution du 22 mai courant, à l'effet de recommander au Conseil le vote d'un crédit de \$10,000 pour la redistribution des bureaux de l'Hôtel-de-Ville, soit rescindée et annulée, vu qu'il y a un item de voté dans le budget supplémentaire, pour cette fin.

Ajournement.

L. N. SENECAI,  
Secrétaire.

\* \* \*

Compte rendu de l'assemblée du 30 mai 1914, a.m.

Son Honneur le Maire Médéric Martin, Président. Tous présents.

1.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter un crédit de \$13,300 pour la construction d'un égout intercepteur, le long du canal Lachine, dans le quartier Saint-Paul.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant la construction de cet égout et le vote du crédit nécessaire.

2.—Attendu que les officiers du Bureau des Commissaires ont à accomplir une tâche qui ne peut être comparée à celle d'aucun autre département, sous le rapport des responsabilités et du travail à accomplir, que lesdits officiers sont tenus d'être en devoir à toutes heures du jour ou de la nuit pour pouvoir faire face à la besogne qui leur incombe;

Attendu que les traitements affectés à leurs positions sont complètement en disproportion des responsabilités et des connaissances que ces positions nécessitent,

1 Painter—26 weeks at \$18.00 . . . . .	\$428
Oil for the roads . . . . .	250
(Representing the varying of the same amount ex-appropriation voted for benches and sheds.)	
Concrete foundations for the greenhouse and general repairs . . . . .	750
30 new benches for the parks . . . . .	250
1 sweeping machine for the roads . . . . .	225
1 lawn mower . . . . .	140
1 lawn mower . . . . .	55

29.—(20444) Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, stating that owing to a clerical error in the description of streets to be paved in the Eastern Division, the name of Iberville street be replaced by that of Fullum street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said error be corrected.

30.—On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That Mr. J. O. Venne, now Inspector of Works, attached to the Office of the Chief Engineer, with a salary of \$1,100 per annum, be transferred to the Building Inspection Department (Architecture Branch), and appointed Supervisor of Works, at a salary of \$1,200 from the 22nd May instant.

That the two temporary supervisors be transferred to the above mentioned department.

That the Architect and Superintendent of Buildings be authorized to supervise the erection of Municipal Buildings under construction, according to the plans and specifications prepared by outside architects.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the resolution dated the 22nd May instant, recommending to Council that an appropriation of \$10,000 be voted for the re-arrangement of the City Hall offices, be repealed and annulled inasmuch as there is an appropriation voted in the supplementary budget for such purpose.

Adjourned.

L. N. SENECAI,  
Secretary.

\* \* \*

Report of meeting held on the 30th May 1914, a.m.

Present: His Worship Mayor Médéric Martin, in the chair, and all the members of the Board.

1.—Submitted a report from the Chief Engineer, recommending that an appropriation of \$13,300 be voted for the construction of a relieving sewer along the Lachine Canal, in St. Paul Ward.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending the construction of said sewer and the voting of the necessary appropriation.

2.—Whereas the officers of the Board of Commissioners have to fulfil duties which cannot be compared with those of the employees of any other departments, as regards the responsibilities and the work to be performed; and the said officials have to be on duty at all hours of day and night, in order to meet the requirements of the service;

Whereas the salaries attached to said positions are quite inadequate to the responsibilities involved and to the knowledge which said positions necessitate,